

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 MAI 2019

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

L'Assemblée Générale mixte, réunie le 22 mai 2019 à Cluses, au siège social de la Société, a adopté l'ensemble des résolutions soumises à son vote.

Elle a ainsi approuvé la distribution d'un dividende brut de 1,40 euro par action, au titre de l'affectation du résultat de l'exercice 2018, et fixé les dates de détachement et de paiement dudit dividende aux 3 et 5 juin 2019.

Elle a également renouvelé le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Anthony Stahl, pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale de l'année 2023 statuant sur les comptes de la Société au titre de l'exercice écoulé.

Elle a, par ailleurs, renouvelé les autorisations du Directoire en matière de programme de rachat d'actions et d'attribution gratuite d'actions existantes aux salariés et mandataires sociaux éligibles.

PROFIL

Somfy est le leader mondial de l'automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment, et un acteur clé de la maison connectée.

CONTACTS

Somfy : Pierre Ribeiro : +33 (0)4 50 40 48 49

Shan : François-Xavier Dupont : +33 (0)1 44 50 58 74 / Alexandre Daudin : +33 (0)1 44 50 51 76

CALENDRIER

Publication du chiffre d'affaires du premier semestre : 18 juillet 2019 (après la clôture de la bourse)